



Brève du SNUipp n°1



Année scolaire 2016-2017... C'est parti ! Bonne rentrée à toutes et tous !

Le SNUipp-FSU 21 vous livre dès aujourd'hui quelques informations importantes :

Mandat de congrès de Rodez du SNUipp-FSU : « Les activités pédagogiques complémentaires (APC), dans la continuité des AP créées sous Chatel alourdissent la journée de classe. Quand elles sont utilisées comme aide personnalisée pour les élèves les plus fragiles, leur effet sur les apprentissages est contesté et elles ne peuvent pallier l'insuffisance des aides spécialisées et le démantèlement des RASED. Le SNUipp-FSU demande la suppression des APC ».

Dans le cadre de notre mandat de congrès, **le SNUipp-FSU engage une campagne pour la fin des APC.**

Cette campagne se déroulera en deux temps :

– Dès cette rentrée, **collecte des engagements** des enseignant-es à ne pas mettre en œuvre les APC (étape 1). Un lien pour signer l'engagement vous sera envoyé le 30 août. Ce recueil d'engagements constitue un message d'alerte pour la ministre.

– Dès **l'objectif de 35 000 engagements atteint** (niveau national), le SNUipp-FSU informe la ministre que les enseignant-es mettront **ensemble en action la suppression des APC.**

À 35 000 ENGAGEMENTS, « ON NE FAIT PLUS LES APC »

ISAE : Le ministère diffère à octobre le premier versement de l'ISAE (environ 86 € par mois, à taux plein), les mois de septembre et octobre seront payés ensemble.

Nouveaux programmes : Le SNUipp-FSU continue d'exiger du ministère une version papier des nouveaux programmes. Pour renforcer cette demande, le SNUipp-FSU invite les équipes d'écoles à la demander à la ministre. Vous trouverez sur le site du SNUipp-FSU 21 la lettre type et les modalités d'envoi : <http://21.snuipp.fr/spip.php?article559>

Réunions d'information syndicale : Réservez dès à présent votre participation sur l'une des deux dates que le SNUipp-FSU 21 vous propose (répartition de l'équipe pédagogique pour ne pas « subir » de restriction de droit à participer de la part de l'administration). La première RIS du SNUipp-FSU 21 aura lieu sur le temps-élèves à **DIJON**, dans le secteur de **BEAUNE** et de **MONTBARD** :

- **mercredi 5 octobre 2016**, de 9h à 12h
- **mercredi 12 octobre 2016**, de 9h à 12h

RIS spéciale RASED : **mardi 20 septembre** à 14h, uniquement à Dijon, dans nos locaux.

Prochain CTSD (ajustement carte scolaire) : **vendredi 2 septembre** à 9h. Pensez à nous faire parvenir vos effectifs par mail à snu21@snuipp.fr.

Prochaine CAPD (dernières nominations) : **mardi 6 septembre** à 9h. Il reste environ 80 PE restés sans poste en juillet. Si vous êtes concerné-e, connectez-vous à votre e-dossier mouvement pour nous communiquer vos préférences (<http://e-mouvement.snuipp.fr/21>).

Contact : 03.80.73.57.17
Adresse : 45 rue Parmentier
21000 DIJON
Mail : snu21@snuipp.fr

Permanence du lundi au
vendredi de 9h à 18h.
Mercredi : permanence
téléphonique ou sur rendez-vous.

Site du SNUipp21 : <http://21.snuipp.fr>
de la FSU 21 : <http://sd21.fsu.fr>
Sites nationaux : **FSU** : <http://www.fsu.fr>
SNUipp : <http://www.snuipp.fr>